

Restitution des manuels scolaires

Samedi 11 juin 2022

	2nde	1ère	Tal
8h30	1 – 2	1 – 2	1 – 2
9h00	3 – 4	3 – 4	3 – 4
9h30	3 – 4	3 – 4	3 – 4
10h00	5 – 6	5 – 6	5 – 6
10h30	7 – 8	7 – ST2S	7 – ST2S
11h00	9 – 10 - 11	STMG	STMG

Afin de limiter l'attente merci de respecter votre horaire de remise des manuels et de venir avec un stylo.

Aucun autre jour de restitution n'est prévu. Les manuels scolaires sont prêtés pour l'année scolaire par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils devront être restitués en bon état. Tout livre abîmé ou manquant sera facturé par la région. Il ne sera pas possible d'emprunter les manuels en septembre si ceux de cette année ne sont pas restitués.

Si vous avez un empêchement, vous pouvez mandater une autre personne pour déposer vos manuels.